

# La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur

---

## Déclaration du groupe de l'Outre-mer

L'avis indique à raison qu'il ne peut pas y avoir d'utilisation véritable des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur sans une mutation profonde des pédagogies. Cela va de pair avec une vraie réflexion sur la formation des enseignants et surtout une clarification quant aux objectifs que l'on souhaite donner à cet outil en complément des formations classiques en présentiel. Il n'y a aujourd'hui pas de véritable garantie scientifique que la formation à distance permette la réussite de tous au même rythme.

En Outre-mer, les difficultés structurelles propres de l'enseignement supérieur font que les défis sont encore plus nombreux d'ailleurs. La fracture territoriale en matière de formation est une réalité qui induit un décalage avec l'offre des marchés locaux de l'emploi et la demande des entreprises. Mais, aujourd'hui, au-delà de ces aspects, la question de l'accès au très haut débit est une priorité majeure pour les collectivités ultramarines comme préalable à tout développement de la pédagogie numérique, ainsi que celle du retard inquiétant en matière d'équipements individuels et collectifs adaptés (parc informatique).

De fait aujourd'hui, Outre-mer, seule l'université de La Réunion fait partie du réseau des universités numériques en région. S'agissant de la plate-forme France université numérique (FUN), aucun établissement d'enseignement supérieur ultramarin ne propose à ce jour de formations ou de cours sur ce nouvel outil important.

Pourtant, les universités ultramarines françaises dans l'océan Indien, de l'Atlantique et du Pacifique, ont une position géostratégique aux frontières actives de zones à fort potentiel de croissance. Elles entretiennent avec les établissements de l'hexagone des liens privilégiés. Grâce à ces atouts, l'instrument de la pédagogie numérique pourrait être un outil puissant au service du rayonnement de la francophonie et de nos identités.

Bien que l'avis n'évoque pas de manière détaillée et spécifique les difficultés structurelles de l'Outre-mer, le groupe de l'Outre-mer considère que les préconisations portées sur le plan général offrent un premier cadre concret et opérationnel, dont nous pouvons nous inspirer.

Le groupe a voté l'avis.